

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Avenir Secours interroge : quelle sécurité civile pour demain ?**

Les récents feux de forêts dans le Sud-Est de la France ont mis en évidence ce qu'Avenir Secours a toujours demandé à savoir : quelle qualité de service public souhaitons-nous pour nos concitoyens ?

Le contexte actuel des finances publiques ne doit pas conduire à une nouvelle diminution des budgets des Services Départementaux d'Incendie et de Secours. Au cours des dernières années, les budgets des SDIS ont servi de variable d'ajustement pour les finances des Départements : réduction des budgets d'investissement tant pour le renouvellement des matériels que pour celui des bâtiments, fermeture de centres d'incendie et de secours, réduction des budgets de fonctionnement et réduction des effectifs de sapeurs-pompiers professionnels.

**Les impacts sur la réponse opérationnelle sont une baisse de la qualité de service public de proximité. Jusqu'où ?**

Avenir Secours, syndicat majoritaire de l'encadrement des SDIS, a rédigé **54 propositions** dans son *Livre blanc de l'avenir des secours*. **Avenir Secours dit clairement « STOP » à la baisse des budgets des SDIS !**

Avenir Secours propose notamment :

- **de dépenser mieux par :**
  - la mutualisation des achats inter SDIS ;
  - la mutualisation de certaines actions de formation ;
  - la mutualisation d'une réponse opérationnelle au niveau de la Région pour certaines spécialités ;
  - la clarification des missions dans le domaine du secours d'urgence aux personnes ;
- **de dépenser moins par :**
  - l'arrêt du paiement de la sur-cotisation à la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales ;
- **de générer des recettes supplémentaires par :**
  - le remboursement au coût réel des missions de transport sanitaire effectuées en lieu et place des ambulanciers privés et du SAMU ;
  - des aides de l'État pour subventionner les SDIS s'inscrivant dans une véritable démarche de mutualisation et de standardisation...

Concernant notamment le renouvellement de la flotte nationale des bombardiers d'eau, Avenir Secours demande la mise en place d'une commission parlementaire afin de traiter effectivement les problèmes liés à la sécurité civile. La lutte contre les feux de forêts est un enjeu local mais aussi national. Chacun - SDIS et État -, à son niveau, doit contribuer à améliorer la réponse opérationnelle. Ceci est vrai pour la lutte contre les feux de forêts ; ceci est vrai pour l'ensemble des missions opérationnelles effectuées au quotidien par les sapeurs-pompiers.

#### CONTACT PRESSE

**Gérard IRIART**, président : 07 69 84 60 77

**Alain LARATTA**, vice-président : 07 69 95 51 71